



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

**Message de Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO,
à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination
de la discrimination raciale**

21 mars 2011

L'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». La Journée internationale 2011 pour l'élimination de la discrimination raciale est l'occasion pour nous tous de réaffirmer notre volonté de défendre et promouvoir ce principe fondamental.

Si la Convention internationale sur l'élimination de la discrimination raciale a été acceptée par la quasi-totalité des États, la nécessité de lutter contre la discrimination n'a jamais été aussi impérieuse. Le monde est en train de changer sous nos yeux. Plus que jamais, l'humanité est en marche. Les sociétés deviennent de plus en plus complexes. La diversité n'est pas un choix mais une réalité planétaire. Cela dit, une plus grande proximité ne se traduit pas forcément par une plus grande compréhension. Dans de trop nombreux pays, des individus et des communautés souffrent encore de l'injustice du racisme.

La discrimination raciale est un rétrécissement du monde qui rabaisse l'humanité et obscurcit la réalité de notre destin commun. Elle est le terreau qui alimente les tensions et la méfiance qui peuvent conduire à des conflits. Les enjeux sont considérables, car le tissu social est facile à déchirer mais long à réparer.

La tolérance envers autrui ne saurait suffire, pas plus que l'acceptation passive de la différence. L'égalité de tous les êtres humains en dignité et en droits doit rester le point de départ de toute action, et la mesure de son succès. Cela nécessite un dialogue fondé sur le respect et la compréhension de la richesse qui réside dans la diversité. Cela signifie que toutes les voix doivent être entendues, sans exclure personne.

L'UNESCO a été créée pour promouvoir les principes démocratiques de dignité, d'égalité et de respect mutuel des hommes et des femmes à travers la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication. L'UNESCO s'efforce d'éliminer la discrimination raciale en favorisant la connaissance et la compréhension dans un esprit d'interaction, de dialogue et de respect mutuel. Ces objectifs sous-tendent toutes nos activités.

En 2011, Année internationale des personnes d'ascendance africaine, l'UNESCO entend poursuivre son travail de mémoire dans le cadre du projet « Route de l'esclave » et approfondir son soutien à l'éducation aux droits de l'homme.

La Coalition internationale des villes contre le racisme est un exemple d'action innovante pour combattre la discrimination dans un monde de plus en plus urbanisé. Dans le cadre de cette initiative de l'UNESCO, des grandes villes de tous les continents ont entrepris de créer des programmes qui favorisent la compréhension entre les cultures et la pleine intégration de tous à la vie communautaire.

Chaque jour, des événements nous rappellent que partout dans le monde, des personnes aspirent à plus de dignité et d'égalité. La Journée internationale 2011 pour l'élimination de la discrimination raciale est l'occasion de renouveler notre engagement en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ces principes sont le fondement des sociétés saines et des États forts. Ils sont la pierre angulaire de la paix et du développement durable au XXI^e siècle.

Irina Bokova